

VILLENEUVE

N°25 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

& VOUS

➔ ZOOM SUR
L'OR BLANC DU PAYS
DE RETZ



Crédit photo : ©Elise FOURNIER

CCAS : Accompagner et soutenir nos seniors

Le CCAS vous propose deux évènements pour améliorer votre quotidien.

➔ Page 2

Urbanisme : Le PLU en chiffres clés

Point d'étape sur un projet structurant pour le devenir de notre commune.

➔ Page 9

PAPR : Des cartes pour les déchèteries

Dès octobre, Pornic Agglo Pays de Retz fait évoluer ses accès aux déchèteries.

➔ Page 10

Accompagner et soutenir nos seniors sur Villeneuve-en-Retz

Dans le cadre des actions du CCAS, sont organisés une conférence sur l'accompagnement des aidants/ aidés et l'amélioration de l'habitat en cas de handicap ainsi qu'un salon du bien vieillir.

Première date à noter, le 21 septembre à 18h30 au théâtre municipal. Pour cette conférence, plusieurs intervenants seront présents pour échanger sur les dispositifs d'aide existants. La conférence se clôturera par un pot de convivialité. Seconde date, le 5 octobre de 10h à 17h – salle polyvalente de Fresnay pour le salon du « bien vieillir » organisé en collaboration avec le CCAS des Moutiers-en-Retz. Plus de 20 exposants viendront vous informer des services proposés sur notre territoire en matière de santé, de loisirs, d'accompagnements administratifs, et bien d'autres. A vos agendas !



VOS INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie - Pôle Administratif

Direction générale des services
- Accueil - Etat civil - Urbanisme -
Ressources humaines - Vie asso-
ciative et sports - Comptabilité
- Communication - Police
Municipale

31 rue des Jaunins
44580 Villeneuve-en-Retz
02.40.21.40.07

mairie.villeneuve@
villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi et
Vendredi :
8h45-12h30/ 13h30-17h00
Jeudi : 8h45-12h30

Mairie - Pôle de Proximité

Agence postale communale -
France Services - CNI &
Passeports - CCAS

1 rue de l'Elinet
44580 Villeneuve-en-Retz
02.51.18.06.42

France Services :
franceservices@villeneuveenretz.fr
CCAS :
marie.fougeray@villeneuveenretz.fr
CNI & Passeports* :
cni passeport@villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi & Vendredi :
8h45-12h30/ 13h30-17h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h45-12h30
Samedi : 8h45-12h00

Mairie Déléguée

Accueil - Etat civil

24 rue de Pornic
44580 Villeneuve-en-Retz

02.40.21.41.32

mairie.deleguee@
villeneuveenretz.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h45-12h30
Mercredi :
8h45-12h30 / 13h30-17h00

*Pour le service CNI & Passeports, les créneaux sont aussi ouverts les mardis et mercredis après-midis de 13h30 à 17h. Prendre rendez-vous obligatoirement en ligne sur notre site : La Mairie/ Démarches administratives/ Carte nationale d'identité et passeport.

Page 4 - Grand Angle**Page 5 - Le portrait**

> Portrait de William DUMAS

Page 5 - Les brèves en quelques mots

> Subventions aux OGEC

> Extension de l'Espace Santé

Pages 6/7 - Le dossier

> Zoom sur l'Or Blanc du Pays de Retz

Page 8 - Les actualités en bref

> World Clean Up Day

> Recensement des jeunes

> La rentrée des associations

> RONCIN Bâtiment

> Laurence Fontaine, réflexologue

Page 9 - L'infographie

> Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Page 10 - Focus Pornic Agglo Pays de Retz**Page 11 - Tribune des groupes municipaux****Page 12 - Votre agenda**

Villeneuve & Vous - Magazine municipal de la commune
Mairie - 1 place Pierre Mourain
44580 Villeneuve-en-Retz
02 40 21 40 07 / mairie.villeneuve@villeneuveenretz.fr

Directeur de la publication : Jean-Bernard FERRER, Maire
Comité de rédaction : Commission communication
Conception et mise en page : Claire POTIN, Chargée de communication

Crédit photos (sauf mention) : Mairie de Villeneuve-en-Retz

Impression : A Two Communication

Distribution : La Poste

Tirage : 2300 exemplaires • Dépôt légal septembre 2023

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales

N° ISSN : 2969-5732

Prochain bulletin : Novembre 2023
Articles à communiquer à l'adresse :
communication@villeneuveenretz.fr

VOS QUESTIONS À JEAN-BERNARD FERRER

Maire de Villeneuve-en-Retz

«CLAP DE FIN»

Au revoir les vacances, place à la rentrée scolaire, à nos entreprises qui reprennent leur rythme de croisière et aux diverses activités qui vont nous donner envie de (re)découvrir et d'aimer Villeneuve-en-Retz. Les nombreuses activités sportives, les événements, les sorties culturelles, les activités de bien-être sont autant de moments où vous pourrez apprécier convivialité et partage au sein de notre belle commune. Alors, prêts à bien démarrer votre rentrée ? 3, 2, 1 Rendez-vous dans les différentes associations villeretzziennes pour vos inscriptions ! A toutes et à tous, petits et grands, bonne rentrée !



Où se situe le service carte d'identité/ passeport ?

Depuis 2022, Villeneuve-en-Retz a mis en place un service CNI/ Passeport au Pôle de Proximité - 1 rue de l'Elinet. Il se situe dans le bâtiment derrière l'ancienne mairie historique de Bourgneuf. Ce lieu est votre unique point de rendez-vous pour vos démarches. Attention donc à ne pas vous présenter au Pôle Administratif - 31 rue des Jaunins !

Comment inscrire mon enfant au restaurant scolaire ?

La démarche est toute simple, contactez directement la responsable de site du restaurant scolaire dans lequel vous souhaitez faire déjeuner votre enfant. Voici les différents contacts : Restaurant Le Navire d'enfants (secteur Bourgneuf) : 02.40.21.99.43 / Restaurant de St Cyr : 06.59.73.32.28 / Restaurant Joseph Salaud (secteur Fresnay) : 02.40.21.90.38.

A quoi correspond la « tarification sociale » ?

Villeneuve-en-Retz a instauré, pour les années 2021 à 2024, une tarification sociale pour favoriser l'accès aux restaurants scolaires à tous les enfants qui le souhaitent. Cette tarification se calcule selon votre référentiel social, basé lui-même sur vos revenus. Celui-ci va donc déterminer le prix d'un repas facturé, soit 0.95€, 1€ ou 3€.

Votre Maire, Jean-Bernard FERRER.

Posez vos questions à Jean-Bernard FERRER
en écrivant à : communication@villeneuveenretz.fr





GRAND ANGLE

27 MAI

EXPOSITION CONTRE LES INCIVILITÉS



10 JUIN

2ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU VÉLO



22 JUIN

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE PÊCHE - CCAS



8 MAI

COMMÉMORATION NATIONALE - UNC



3 JUIN

FESTIV'ASSO ET ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS



22 JUIN

RELAIS DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE - ECOLE OSTRÉA



3 JUILLET

INSTALLATION DE LA SAVONNERIE DE MARCEL DANS LA SALORGE



Cette année, le « Roi carnaval de Pornic » est villeretzien !

Découvrez aujourd'hui William DUMAS, tantôt gérant d'une entreprise de motoculture tantôt baptisé « Roi carnaval 2023 » de Pornic.

Installé depuis 3 ans au 339 route de Machecoul, **William DUMAS** est gérant d'une entreprise de réparation et de vente de matériel de motoculture. L'entreprise existe cependant depuis 2015 car William DUMAS réalisait auparavant ses dépannages à son domicile.



Chaque année, 9 équipes défilent lors du Carnaval de Pornic et choisissent un thème libre afin de construire leur propre char. Pour le cas de William DUMAS, le char primé porte fièrement le nom de «**The Jungle Bidochon**». Une construction tout en couleur réalisée avec un podium en hauteur, idéal pour le défilé. William DUMAS précise : « *on est environ une vingtaine, avec les enfants, à travailler sur ce char selon les savoir-faire et techniques de chacun* ». Sa nomination s'est donc déroulée lors de l'élection des miss en même temps que la cérémonie de couronnement. Deux rendez-vous phares sont donc à noter : **la Mi-carême en avril et le Carnaval d'été en août**. Lors de chaque édition, deux chars sont créés par équipe, du même modèle. L'un sert au défilé et l'autre est brûlé dans le vieux port de Pornic suivi d'un feu d'artifice. **Un moment festif fort apprécié des petits comme des grands !**



Avec son équipe composée de trois personnes dont un ouvrier, un apprenti et sa femme chargée de l'administratif, il propose ses services aux particuliers ainsi qu'aux professionnels. A côté de son activité, il est aussi membre du **Carnaval de Pornic** depuis 2008, ce qui lui a valu cette année sa nomination en tant que « **Roi Carnaval** » !

LES BRÈVES EN QUELQUES MOTS

Subventions allouées aux OGEC pour l'année 2023



Lors du conseil municipal du 23 mai 2023, les élus ont fixé pour l'année 2022 le coût d'un élève de l'école publique à 1510.81 € pour un élève en classe maternelle et à 584.42 € pour un élève en classe élémentaire. Ce coût sert de base au forfait versé par élève aux OGEC des écoles privées de la commune. En vertu des contrats d'associations signés entre l'Etat et les écoles privées, les élus ont alors accordé pour l'année 2023 les subventions suivantes : OGEC Ste Julitte, 71 082 € ; OGEC Sacré Cœur, 93 645 € ; OGEC St Joseph 54 377 €.



Validation du projet d'extension de l'Espace Santé

Lors du conseil municipal du 11 juillet 2023, les élus ont approuvé à l'unanimité le projet et le plan de financement prévisionnel d'extension de l'Espace Santé - 3 allée Simone Veil. Ce projet, livrable au 1er semestre 2025 et construit en concertation avec les praticiens, permettra d'accroître l'offre de services de soins à la population en accueillant des médecins généralistes et des dentistes. Estimé à 817 000€ HT, le projet bénéficie d'une subvention de 300 000€ HT. Le solde sera financé par un emprunt lui-même remboursé par les loyers facturés aux praticiens.

L'OR BLANC DU PAYS DE RETZ

ZOOM SUR : LA BAIE DE BOURGNEUF



Au travers de ce dossier dédié à la culture et au patrimoine de la commune, découvrez l'histoire du sel de la Baie de Bourgneuf retracée par Jean-Pierre RIVRON.

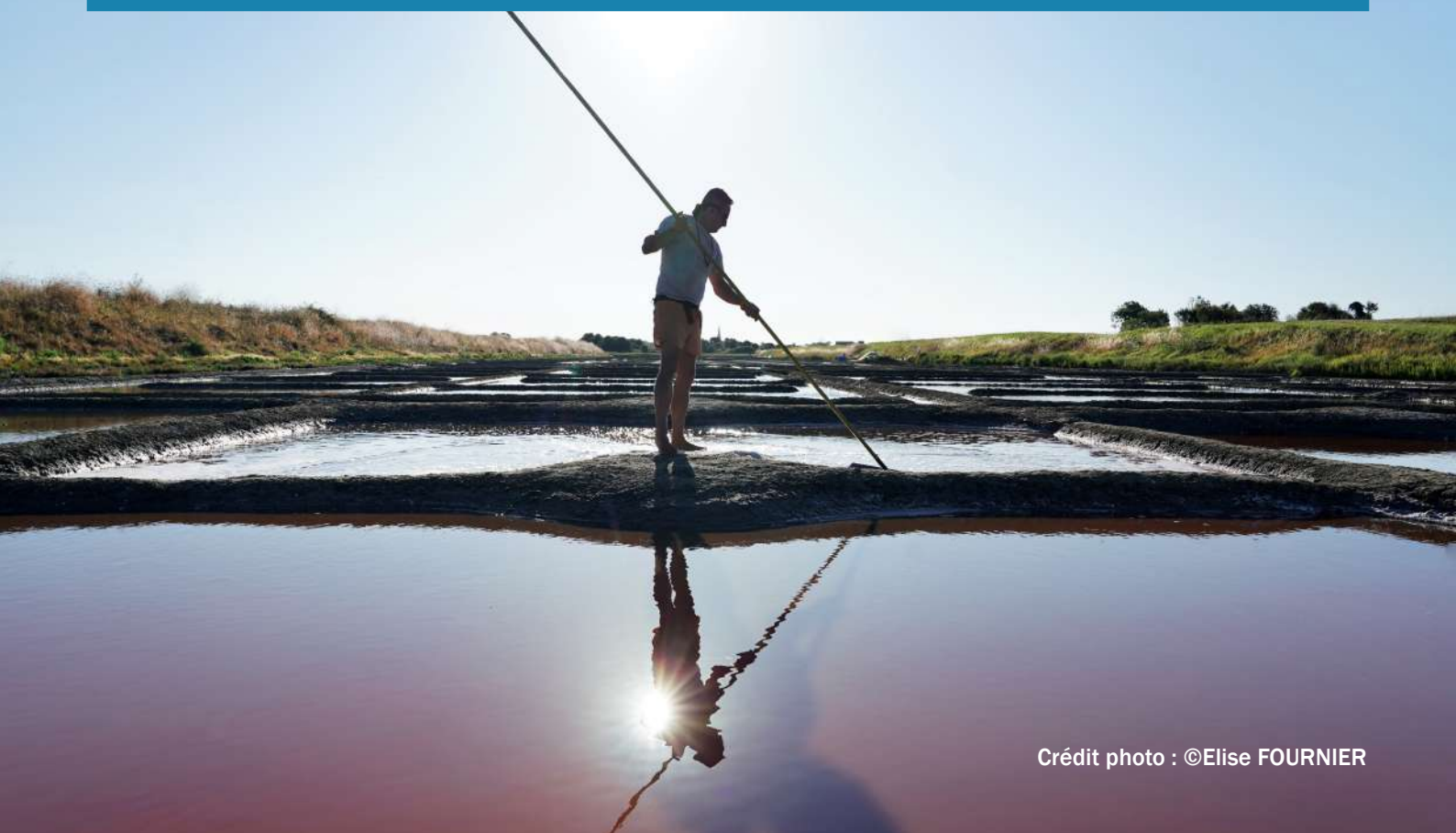
On peut imaginer l'émerveillement du premier homme découvrant, sur nos côtes, un peu de sel au fond d'une cavité rocheuse de notre bord de mer, autour d'une flaque d'eau de mer dans l'argile du marais ou tout simplement dans une poterie où la saumure a été exposée au soleil.

Quel était son goût ? Était-il bon à manger ?
Pouvait-il soigner ? Avait-il des pouvoirs surnaturels et magiques ?

Le sel n'est-il pas une des plus belles découvertes de l'humanité ?

La raison porte à croire que, tant que l'homme était cueilleur-chasseur, le besoin de sel ne s'est pas fait sentir, car sa nourriture de chasseur et de pêcheur lui apportait le sel nécessaire à la vie humaine.

Par contre, quand l'homme est devenu sédentaire, qu'il s'est nourri de céréales et de légumes au néolithique, le sel serait devenu nécessaire car les apports en sel n'étaient plus suffisants. Certains auteurs considèrent que l'homme a su extraire le sel de la mer dès l'époque des mégalithes. Ils expliquent ainsi cette brillante civilisation, notamment par la richesse apportée par le sel sur nos côtes atlantiques. Comment l'homme a-t-il découvert que le sel pouvait conserver la viande ou le poisson ou d'autres nombreux produits ?



Crédit photo : ©Elise FOURNIER



La Baie de Bretagne (1000-1669)

La période 1000-1300 correspond à la conquête du marais breton sur la mer. D'immenses zones conquises sur la mer se prêtent bien au développement des marais salants. A cette époque, d'énormes besoins de sel vont se faire sentir en Europe du Nord car il y a d'énormes possibilités de pêche. En mer baltique, il y a des milliards de harengs dont les riverains en pêchent des millions. Encore faut-il d'énormes quantités de sel pour conserver ces poissons. Seule en Europe, la Baie de Bretagne peut récolter de grandes quantités de bon sel exportables vers l'Europe du Nord. Bien sûr, à l'époque on ne parle que du gros sel dont les grains permettent une bonne conservation. La fleur de sel n'est pas d'actualité pour la conservation du poisson. Le port de Bourgneuf est mentionné pour la première fois en 998. Et c'est en 1235 que Bourgneuf devient le port majeur ainsi que l'ensemble de la Baie de Bretagne pour l'exportation du sel vers l'Europe du Nord.



Le Marais Breton, un paysage de terre et d'eau façonné par l'homme.

Ange SPANO

Adjoint à la culture et au patrimoine



Vous souhaitez en apprendre davantage sur l'histoire de notre commune ?

Rendez-vous au **Musée du Pays de Retz**, situé 6 rue des Moines à Villeneuve-en-Retz qui retrace à travers ses expositions et animations l'histoire du Pays de Retz et notamment de la **Baie de Bourgneuf** depuis ses débuts.

Plus d'informations sur : <https://museedupaysderetz.fr/>

1 FOUR À SEL

Datant de 90 avant JC est visible sur notre littoral au niveau de la commune des Moutiers-en-Retz.

A partir de 750 avant JC, va se développer sur nos côtes la technique de production de sel par chauffage dans des fours à piliers. La technologie va évoluer au cours des siècles jusqu'à atteindre la perfection il y a 2000 ans. Un bon exemple en est le four à grilles et à augets fins du site des Noës aux Moutiers sur la route bleue. Celui-ci date d'environ 90 avant JC. c'est à dire avant la colonisation romaine.

3 ANECDOTES SUR LE SEL



Le sel était autrefois considéré comme un produit de luxe



La production de sel en Baie de Bourgneuf a été suspendue au milieu du 18ème siècle



Le terme «salaire» est un dérivé du mot «sel» car il était une monnaie d'échange





World Clean Up Day 2023 : à vos agendas !

L'an dernier, 173 élèves accompagnés par plusieurs enseignants ont participé à l'opération World Clean Up Day. La municipalité a donc souhaité reconduire l'évènement en septembre 2023 ! Sur Villeneuve-en-Retz, cette journée est fixée au 15 septembre et sera réalisée avec les 5 écoles de la commune.

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Le recensement est une démarche citoyenne obligatoire qui vous convoque à la Journée Défense et Citoyenneté et vous inscrit automatiquement sur les listes électorales. Une attestation est délivrée suite à votre JDC et vous permet d'accéder aux examens et concours d'Etat (permis, baccalauréat etc.). Présentez-vous en mairie dans les 3 mois suivant vos 16 ans avec votre carte d'identité/ passeport valide et livret de famille à jour.



En septembre, c'est la rentrée pour nos associations !

La rentrée scolaire rime avec la rentrée des associations et des activités qu'elles proposent lors de la saison 2023-2024. En juin dernier, le «Festiv'asso» a remplacé l'habituel forum se déroulant initialement en septembre. Si vous avez manqué ce rendez-vous municipal, il est encore possible de vous inscrire à une activité sportive, culturelle ou de loisirs de votre choix auprès d'une association de la commune. Retrouvez toutes les coordonnées de nos associations sur notre site internet dans la rubrique dédiée. La municipalité vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée !



Etienne Burési et Mickaël Picot à la tête de RONCIN Bâtiment

Après le rachat effectué par deux associés : Etienne BURESI et Mickaël PICOT, l'entreprise de Michel RONCIN est devenue depuis peu RONCIN Bâtiment. Entreprise de maçonnerie générale neuf ou rénovation, RONCIN Bâtiment réalise également des enduits sur maison neuve ou sur des pierres apparentes. L'entreprise est localisée au 3 rue de Pornic, à Villeneuve-en-Retz. Etienne Burési au 06.59.77.19.84 ou Mickaël Picot au 07.87.48.66.43 sont à votre écoute pour tous vos projets de construction ou rénovation / roncinc.batiment44@gmail.com.



Laurence Fontaine : une réflexologue à Villeneuve-en-Retz !

Installée au 66 route de Machecoul, Laurence Fontaine vous propose des séances de réflexologie et de shiatsu. L'objectif ? Rétablir l'équilibre du corps et de l'esprit et libérer les tensions physiques et émotionnelles. Les séances sont accessibles du lundi au vendredi de 9h à 20h sur rendez-vous. Certifiée et affiliée à la Fédération Française des Réflexologues, Laurence Fontaine traite les problématiques du stress, des troubles de sommeil, des troubles digestifs, des douleurs articulaires ou encore des migraines. Contact : 07 45 06 30 29 fontaine.reflexo@gmail.com.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLENEUVE-EN-RETZ



Le PLU : un document d'urbanisme essentiel au bien vivre ensemble. Projection à horizon 2035.

Le PLU est un document qui permet d'anticiper et de maîtriser le développement de notre territoire tout en préservant les espaces naturels. Il exprime un projet politique répondant aux enjeux communaux via un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Concilier attractivité du territoire, équité d'accès aux infrastructures, respect des lois et préservation du cadre de vie, tels sont les enjeux de la révision de notre document d'urbanisme pour intégrer de nouvelles règles aux conséquences non négligeables. L'objectif ? Transmettre aux générations futures une commune équilibrée entre nature et urbanisation pour relever le défi de ne plus consommer d'espaces naturels, agricoles et forestiers en 2050.

DECRYPTAGE EN QUELQUES CHIFFRES

DEVOIRS

OBJECTIFS ZAN*

CONSUMMATION D'ESPACE :
-50% 2021-2031
-50% 2031-2050



LOI SRU*

COMMUNE DE PLUS DE 5000 HABITANTS



MAITRISE DE LA CROISSANCE

(BILAN DES ANNÉES ANTÉRIEURES)



*ZAN : Zéro Artificialisation Nette.

*SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain.

SOLUTIONS

CONSTRUIRE 90% AU SEIN DES TISSUS URBANISÉS



PRODUIRE 25% DE LOGEMENTS ABORDABLES



TAUX DE CROISSANCE DE 1% PAR AN



TRADUCTIONS

11 HECTARES (HA) DE ZONE URBAINE SUPPRIMÉE ET AUGMENTATION DE LA DENSITÉ DE LOGEMENTS/HA



MINIMUM 95 LOGEMENTS À CARACTÈRE SOCIAL



380 RÉSIDENCES PRINCIPALES + 800 HABITANTS SOIT 31 LOGEMENTS /AN



CONCLUSION DES DEUX DOCUMENTS EN COURS

- Production de 10% de logements abordables, soit 60 logements
- Taux de croissance moyen de 2,75% par an, + 1900 Habitants, soit 50 logements/an

DES CARTES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES A COMPTER DU 2 OCTOBRE 2023

En octobre prochain, l'accès aux 7 déchèteries de Pornic Agglo Pays de Retz va évoluer. Chaque usager devra désormais présenter une carte pour y accéder.



Comment ça marche ?

Chaque foyer sera doté d'une **seule carte d'accès** qui vous permettra d'accéder toujours gratuitement à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages. Pour entrer sur le site, il faudra :

- ➔ Soit scanner la carte à la borne d'accès (pour les déchèteries équipées d'une barrière)
- ➔ Soit présenter la carte à un agent (pour les déchèteries sans barrière)

Comment obtenir votre carte ?

Il suffit de remplir un formulaire en ligne, en allant sur le site internet www.pornicagglo.fr, et de joindre un **justificatif de domicile** de moins de trois mois. Un e-mail de confirmation sera transmis après validation du dossier. Gratuite, la carte sera envoyée par courrier avant le 2 octobre 2023.

Pourquoi une carte d'accès ?

Les objectifs sont multiples :

- Réserver l'accès aux 7 déchèteries du territoire uniquement à leurs habitants et aux entrepreneurs du territoire,
- Améliorer l'accueil, favoriser le tri et la valorisation des déchets,
- Fluidifier la circulation et assurer la sécurité des sites,
- Harmoniser la gestion de nos déchèteries au regard des pratiques des territoires voisins.



Et pour les professionnels ?

Tous les professionnels sont aussi concernés : artisans, commerçants, restaurateurs, prestataires de service, libéraux, auto-entrepreneurs, associations et services publics.

Pour obtenir votre/vos nouvelle(s) carte(s), il faut également remplir un **formulaire en ligne** dédié aux professionnels sur le site internet de Pornic Agglo Pays de Retz. Joignez-y un extrait Kbis ou une attestation de numéro SIRET, ainsi que la copie de la carte grise de chaque véhicule.

Chaque établissement pourra obtenir gratuitement **jusqu'à cinq cartes d'accès** (au-delà les cartes deviennent payantes).



Une question ? Contactez le service «Gestion des déchets» de Pornic Agglo Pays de Retz au **02 51 74 28 10** / environnement@pornicagglo.fr

..... Cette tribune est mise en place par la nouvelle mandature, conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT. Libre d'expression, son contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner. Le prochain bulletin municipal paraîtra semaine 45 (du lundi 6 au vendredi 10 novembre). La date butoir pour publication dans ce numéro des articles de l'expression des groupes municipaux est fixée au : Mercredi 13 septembre 2023 - 18h. Passé ce délai, l'article ne sera pas pris en compte et ne sera pas publié.

Villeneuve pour Tous

Nous voici à mi-mandat, occasion de faire le bilan sur notre rôle d'élus d'opposition.

Les premiers conseils municipaux furent houleux. Après un rendez-vous à notre demande, Mr le Maire a pris acte de nos remarques et concédé que cette ambiance était désagréable. Force est de constater que les échanges sont désormais plus sereins.

Dans un esprit constructif notre groupe a proposé à plusieurs reprises :

- La mise en place d'un groupe de travail pour la sauvegarde de notre déchetterie.
- Une demande de remise en état des chemins communaux et voiries, signalés comme dégradés et dangereux.
- Une soirée débat à l'échelle communale afin que la municipalité s'empare de la problématique de la détérioration du climat social.

Villeneuve pour Tous a voté contre :

- L'harmonisation par la hausse des tarifs des concessions des cimetières
- L'augmentation de la taxe d'aménagement.
- Une modification de la distance du retrait de construction par rapport aux axes routiers que nous considérons défavorable à la dynamique de la commune.

Nous avons voté pour à chaque fois que les projets nous semblaient être dans l'intérêt général et cohérent avec nos idées.

Des habitants de la commune nous font parvenir régulièrement des remarques. Nous demandons des réponses directes lors des Conseils Municipaux. Ce mécanisme permet d'obtenir la même réponse entendable par tous et non pas au coup par coup en individuel.

Notre équipe reste à votre écoute pour défendre vos intérêts.

Les élus de « Villeneuve pour Tous »

.....

Demain Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Demain Villeneuve-en-Retz » n'a pas communiqué de tribune libre

.....

Un nouveau souffle pour Villeneuve-en-Retz

Pour ce bulletin, le groupe « Un nouveau souffle pour Villeneuve en Retz » n'a pas communiqué de tribune libre



VOTRE AGENDA



Vous souhaitez communiquer sur vos animations ? Prenez contact avec communication@villeneuvevretz.fr



Exposition sur l'arbalète au Musée

Du 4 au 17 septembre – Exposition «L'Arbalète, arme du diable aux 2000 ans d'histoire» composée de répliques antiques, du Moyen-âge au Musée du Pays de Retz.



Thé dansant – Club Amitiés et Loisirs

14 septembre – Le Club Amitiés et Loisirs de Bourgneuf organise un thé dansant tous les 3ème jeudis de chaque mois. Renseignements : Thérèse GUERIN - jean-noel.fraslin@orange.fr



Visite du Moulin – Journées du Patrimoine

16 & 17 septembre – Le Moulin de l'Arzelier vous propose des visites commentées, cuisson de fouées, balade en calèche dans le vignoble etc. Renseignements : 06.78.20.35.95.



Ouest Bike Show

16 & 17 septembre – Compétition de motos et de stunt à Bourgneuf. Samedi 16h-23h30 et dimanche 11h-19h. Bar et restauration sur place. Renseignements : 06.10.02.70.94.



Visite des salines – Journées du Patrimoine

17 septembre – La municipalité vous propose une visite des Salines de Millac à 10h. Accueil des visiteurs à 9h45 à l'Office de Tourisme.



Conférence sur la relativité

22 septembre – Conférence organisée par les Randonneurs des Etoiles avec Jean-François S. A 21h – Salle Polyvalente de St Cyr. Renseignements : 06.88.97.23.21.



Déjeuner croisière sur la Vilaine

26 septembre – Le Club du Sourire organise une sortie croisière commentée entre Arzal et La Roche Bernard avec déjeuner à bord. Renseignements : 06.28.57.21.36.

Atelier santé - Villeneuve Sant'Retz

26 septembre – L'association de professionnels de santé vous propose un atelier sur les pathologies liées au surpoids. Renseignements : Hervé FEUILLETTE - 02.40.21.42.05.



Loto – Alliance Sud Retz Football

13 octobre – Le club de football organise un loto à la salle polyvalente de Fresnay. Renseignements : Mme PILET - 06.23.22.76.24.



Concours de belote

15 octobre – L'Association des Amitiés Saint Cyrienne organise un concours de cartes dès 14h30, salle polyvalente de St Cyr. Renseignements au 06.88.98.68.80.



Loto – Sud Retz Basket

27 octobre – L'association organise un loto en soirée à la salle polyvalente de Fresnay. Renseignements : Laurent PASQUEREAU - 06.63.88.64.65.



Collecte pour le Don du Sang

30 octobre – L'Amicale des Donneurs de Sang organise une collecte pour le don du sang de 16h à 19h30 à la salle polyvalente de Bourgneuf.



Concours de palets

3 novembre – Villeneuve en Retz Tennis de Table organise un concours de palets à 19h sur le secteur de Fresnay. Renseignements : Anthony ALLAIN – 06.61.55.88.76.



Concours de cartes

26 novembre – L'Association des Amitiés Saint Cyrienne organise un concours de cartes d'Aluette à la salle polyvalente de St Cyr. Renseignements au 06.88.98.68.80.



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS HORS MANIFESTATIONS



Equilibre Harmonie Détente vous propose des séances découverte les 5 & 12 septembre de 13h45 à 15h15, de 17h à 18h30 et de 19h à 20h30 - Salle Polyvalente de Fresnay. Contact : Sophie GAUTHIER - 02 40 21 96 57.



La Chorale « La Clé de Sel » change le jour des répétitions. Celles-ci auront lieu les jeudis de 17h à 19h dans la Salle polyvalente de Bourgneuf. Portes ouvertes le 7 septembre. Contact : Marie DENIS - 06 88 31 80 93.